

BIOQUELL HPV-AQ

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : BIOQUELL HPV-AQ

Autres moyens

: Sans objet

d'identification

Utilisation recommandée : désinfectant de surfaces

Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

Information sur la dilution du

produit

Produit vendu prêt à être utilisé

Société : Ecolab Inc.

1 Ecolab Place

St. Paul, Minnesota USA 55102

1-800-352-5326

Informations relatives aux

soins d'urgence

1-800-328-0026 (US/Canada), 1-651-222-5352 (outside US)

Date d'émission : 03/21/2024

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Liquides comburants : Catégorie 2
Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4
Toxicité aiguë (Inhalation) : Catégorie 4
Irritation de la peau : Catégorie 2
Dommages occulaires : Catégorie 1

graves

Toxicité systémique sur un organe cible précis -

exposition unique

: Catégorie 3 (Appareil respiratoire)

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger







Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : Peut aggraver un incendie; comburant.

Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Peut irriter les voies respiratoires.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention**:

Tenir à l'écart de la chaleur. Tenir/ Stocker à l'écart des vêtements/ matières combustibles. Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles. Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs. Se laver la peau soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce

923363 1 / 10

BIOQUELL HPV-AQ

produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON/ un médecin. En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin. Enlever les vêtements

contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

Entreposage:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

Élimination:

Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

: Ne pas mélanger avec un agent de blanchiment ou à d'autres produits chlorés - dégagera le gaz de chlore.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance pure/mélange : Mélange

Nom Chimique No. CAS Concentration (%)

Peroxyde d'hydrogène 7722-84-1 35

SECTION 4. PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux

: Rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau, aussi sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

En cas de contact avec la

peau

: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Employez si possible un savon doux. Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des

symptômes apparaissent.

En cas d'inhalation : Déplacer à l'air frais. Traiter de façon symptomatique. Faire appel à

une assistance médicale.

Protection pour les

secouristes

: Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour

l'équipement de protection individuelle particulier.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

923363 2 / 10

BIOQUELL HPV-AQ

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

: Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur les effets sur la santé et les symptômes.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Eau

Moyens d'extinction

inadéquats

Mousse

Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique d'extinction

la lutte contre l'incendie

Dangers spécifiques pendant : Comburant. Le contact avec d'autres matériaux peut provoquer un

incendie.

En se décomposant, il libère de l'oxygène qui peut intensifier le feu. En cas d'incendie, si cela est possible sans risque, retirez tous les récipients exposés au feu et stockez-les dans un endroit sûr, éloigné

de toute source de chaleur.

Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à

proximité de la source d'incendie.

Produits de combustion

dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre

les substances suivantes:

Oxygène

Équipement de protection spécial pour les pompiers

: Utiliser un équipement de protection personnelle.

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Assurer une ventilation adéquate. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux. Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire agréés appropriés. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié seulement. Éloignez toutes les sources inflammables du lieu de l'accident et mettez-les hors de portée. Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas laisser entrer en contact avec le sol et les eaux de surface ou souterraines. NE PAS fermer hermétiquement les récipients défectueux, y compris les fûts (risque d'éclatement dû à la décomposition du produit).

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible. (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Éliminer les traces avec de

923363 3/10

BIOQUELL HPV-AQ

l'eau. Séparer les déchets contaminés par ce produit des autres déchets contenant des matières combustibles (papier, fibres de bois, tissu, etc.). Les matériaux combustibles en contact avec ce produit doivent être immédiatement rincés avec de grandes quantités d'eau afin d'éliminer la totalité du produit. Les résidus de produit pouvant sécher sur des matières organiques telles que chiffon, tissu, papier, textile, coton, cuir, bois ou tout autre matériau combustible, peuvent spontanément s'enflammer et provoquer un incendie.

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas mélanger avec un agent de blanchiment ou à d'autres produits chlorés - dégagera le gaz de chlore. En cas de disfonctionnement mécanique, ou s'il y a contact avec une dilution inconnue de produit, porter l'ensemble des Équipements de Protection Individuelle (EPI).

Conditions de stockage sures

Ne pas entreposer sur des palettes de bois. Garder dans un endroit frais et bien aéré. Conserver à l'écart des agents réducteurs. Tenir à l'écart des matières combustibles. Tenir hors de portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans des récipients étiquetés appropriés Ne pas fermer hermétiquement le récipient. Transportez et stockez toujours les récipients en position verticale. Risque de surpression et d'éclatement en cas de décomposition dans les récipients fermés et dans les tuyaux.

Température d'entreposage : 5 °C à 25 °C

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type d'exposition	Concentration admissible	Base
Hydrogen peroxide	7722-84-1	TWA	1 ppm	ACGIH
		TWA	1 ppm 1.4 mg/m3	NIOSH REL
		TWA	1 ppm 1.4 mg/m3	OSHA Z1

Mesures d'ordre technique

: Système d'aspiration efficace. Maintenir les concentrations dans l'air

au-dessous des standards d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Porter des lunettes de protection et/ou un écran facial.

Protection des mains : Porter les équipements de protection individuelle suivants:

Gants de type standard.

Les gants doivent être éliminés et remplacés s'il y a apparence de dégradation ou s'ils semblent avoir été percés par les preoduits

chimiques.

Protection de la peau : Ne nécessite pas d'équipement de protection particulier.

923363 4 / 10

BIOQUELL HPV-AQ

Protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations

supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils

de protection respiratoire agréés appropriés.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux

consignes de sécurité. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation. Fournir des installations adéquates pour rincer ou lavage des yeux et le corps en

cas de contact ou danger d'éclaboussure.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : clair, incolore
Odeur : sans odeur

pH : 1.5 - 3.5, (100 %)

Point d'éclair : Sans objet

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible
Point de fusion/congélation : Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et : Donnée non disponible

intervalle d'ébullition

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet

Limite d'explosivité,

supérieure

: Donnée non disponible

Limite d'explosivité,

inférieure

: Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible
Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : 1.1 - 1.2 Solubilité dans l'eau : soluble

Solubilité dans d'autres

solvants

: Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: log Pow: -1.57Méthode: Calculé

Température d'auto-

inflammation

: Donnée non disponible

Décomposition thermique : Donnée non disponible Viscosité, cinématique : 0.692 mm2/s (40 °C)

Propriétés explosives : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : oui

poids moléculaire : Donnée non disponible COV (composés organiques : Donnée non disponible

volatils)

923363 5 / 10

BIOQUELL HPV-AQ

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Se décompose en chauffant. Risque potentiel de danger

exothermique.

Stabilité chimique : Se décompose au chauffage.

Une contamination peut provoquer une augmentation dangereuse de

la pression - des récipients fermés peuvent rompre.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Ne pas mélanger avec un agent de blanchiment ou à d'autres produits

chlorés - dégagera le gaz de chlore.

Conditions à éviter : Exposition au soleil.

Température de congélation.

Chaleur.

Produits incompatibles : Bases

Agents réducteurs Matières organiques Oxydants forts Acides forts

Métaux

Agents réducteurs Matières inflammables Des matières combustibles Sels de métaux lourds

Produits de décomposition

dangereux

: En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent

se former, comme:

Oxygène

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

: Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau

Effets potentiels sur la santé

Yeux : Provoque de graves lésions des yeux.

Peau : Provoque une irritation de la peau.

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion.

Inhalation : Peut irriter le système respiratoire. Nocif par inhalation. Peut

provoquer une irritation du nez, de la gorge et des poumons.

Exposition chronique : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les

conditions normales d'utilisation.

Évaluation de l'exposition humaine

Contact avec les yeux : Rougeur, Douleur, Corrosion

Contact avec la peau : Rougeur, Irritation

Ingestion : Pas d'information disponible.

923363 6 / 10

BIOQUELL HPV-AQ

Inhalation : Irritation respiratoire, Toux

Toxicité

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : 1,389 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : 4 h Estimation de la toxicité aiguë : 2 mg/l

Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

: Donnée non disponible Toxicité cutanée aiguë

Corrosion et/ou irritation de la

peau

: Donnée non disponible

Lésion/irritation grave des

yeux

: Donnée non disponible

Sensibilisation cutanée ou

respiratoire

: Donnée non disponible

Cancérogénicité : Donnée non disponible Effets sur la reproduction : Donnée non disponible Mutagénécité de la cellule

germinale

: Donnée non disponible

Tératogénicité : Donnée non disponible STOT - exposition unique : Donnée non disponible STOT - exposition répétée : Donnée non disponible Toxicité par aspiration : Donnée non disponible

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Effets sur l'environnement : Toxique pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes

aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Produit

Toxicité pour les poissons : Donnée non disponible Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

: Donnée non disponible

Toxicité pour les algues

: Donnée non disponible

Composants

Toxicité pour les poissons : Peroxyde d'hydrogène

96 h CL50 Pimephales promelas (Vairon à grosse tête): 16.4 mg/l

Composants

Toxicité pour les algues Peroxyde d'hydrogène

72 h CE50 Skeletonema costatum (diatomée marine): 1.38 mg/l

Persistance et dégradabilité

Sans objet - inorganique

Potentiel bioaccumulatif

923363 7/10

BIOQUELL HPV-AQ

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination : Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés

avec le produit ou le récipient utilisés. Lorsque c'est possible, le recyclage est préférable a l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément à la

réglementation locale. Disposer des déchets dans une installation

approuvée pour le traitement des déchets.

Considérations relatives à

l'élimination

: Éliminer comme produit non utilisé. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients

vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides. Éliminer conformément aux règlements municipaux, fédéraux,

provinciaux ou nationaux

RCRA - Resource : [

Conservation and Recovery Authorization Act Déchet

dangereux

: D002 (Produits corrosifs)

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

L'affréteur/consignataire/expéditeur est responsable de s'assurer que l'empaquetage, l'étiquetage, et les marques d'expédition sont en conformité avec le mode de transport choisi.

Transport terrestre (DOT)

No. UN : 2014

Description des : PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION AQUEUSE

marchandises

Classe : 5.1 (8)
Groupe d'emballage : II
Dangereux pour : non

l'environnement

Transport maritime

(IMDG/IMO)

No. UN : 2014

Nom d'expédition : PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION AQUEUSE

Classe : 5.1 (8)
Groupe d'emballage : II
Polluant marin : non

SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

EPA Numéro d'enregistrement

: NOT FOR US

923363 8 / 10

BIOQUELL HPV-AQ

EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know

CERCLA Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous CERCLA.

Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

SARA 311/312 Dangers : Oxydant (liquide, solide ou gazeux)

Toxicité aiguë (toutes les voies d'exposition)

Corrosion ou irritation cutanée

Lésions oculaires graves ou irritation des yeux

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique ou

répétée)

SARA 302 : Les ingrédients suivants sont assujettis aux taux devant être déclarés

tels qu'établis sous SARA Title III, Section 302:

Peroxyde d'hydrogène 7722-84-1 30 - 50 %

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro

CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est

nécessaire.

Prop. 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de Californie comme étant cause de cancer, d'anomalie congénitale, ou de tout autre dommage sur la reproduction.

California Cleaning Product Right to Know Act of 2017 (SB 258)

Cette réglementation ne s'applique pas à ce produit.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

Inventaire des États-Unis TSCA :

Toutes les substances sont répertoriées comme actives sur l'inventaire de la TSCA

Liste canadienne intérieure des substances (LIS) :

Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne

Australie Inventaire des substances chimiques (AICS) :

En conformité avec les inventaires

Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques :

non établi(e)

Japon. ENCS - substances chimiques existantes et nouvelles inventaire :

En conformité avec les inventaires

Corée. Coréenne des produits chimiques inventaire existant (KECI) :

En conformité avec les inventaires

Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS) :

En conformité avec les inventaires

Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC) :

En conformité avec les inventaires

Inventaire de Taiwan pour substance chimique :

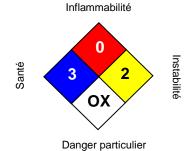
923363 9 / 10

BIOQUELL HPV-AQ

En conformité avec les inventaires

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA:



HMIS III:

SANTÉ	3
INFLAMMABILITÉ	0
DANGER PHYSIQUE	2

0 = insignifiante, 1 = Léger, 2 = Modéré, 3 = Elevé 4 = Extrême, * = Chronique

Date d'émission : 03/21/2024

Version : 1.2

Préparé par : Regulatory Affairs

INFORMATIONS RÉVISÉES : Les modifications importantes apportées aux informations réglementaires et aux informations de santé sont signalées dans cette révision par un trait dans la marge gauche de la fiche toxicologique.

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

923363 10 / 10